



CONSEIL DE QUARTIER MORDACS

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

- ❖ Présentation du projet du carnaval du 05 avril 2025
- ❖ Retour des services techniques
- ❖ À vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier
- ❖ Atelier Sécurité et Tranquillité publique

INTRODUCTION

- En introduction, Mme CARPE, présidente du bureau du conseil de quartier « Mordacs », a présenté ou excusé les membres du bureau.
- Mme CARPE a ensuite présenté le déroulé de la réunion et a lancé le premier point.
- Mme CARPE précise qu'un point a été rajouté à l'ordre du jour : une intervention de Mme Jacqueline BENAHMED, adjointe au Maire en charge de la condition animale.

MEMBRES DU BUREAU PRÉSENTS

Pour les élus

- Mme CARPE
- Mme MUSSOTE-GUEDJ
- Mme AMAR
- Mme CIPRIANO

Pour les citoyens

- Mme SANON
- Mme ZENON
- M. MATEUS
-

MEMBRES DU BUREAU EXCUSÉS

- Mme LANORE
-

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- Mme ADOMO
- M. FAUTRE

HABITANTS

PRESENTS :

10 PERSONNES



1. Présentation du projet carnaval des Mordacs 2025

Après le succès de la première édition en 2023 et le souhait des habitants exprimé lors du conseil de quartier de mai 2024 d'organiser une deuxième édition de cet événement de quartier, Mme Geneviève CARPE, présidente du Conseil de Quartier et l'ensemble du bureau ont le plaisir de reconduire cet événement pour l'année 2025.

Comme annoncé lors du précédent Conseil de Quartier, le souhait était d'organiser ce temps fort en février 2025, période de référence pour les carnivals. Mais au vu de la charge de travail il a été préférable de repousser l'événement au mois d'avril 2025. De plus, les conditions météorologiques, seront bien plus favorables pour permettre un événement encore plus agréable.

LE CARNAVAL DES MORDACS : 2^{ème} édition

Relance du projet pour le samedi 05 Avril 2025 !

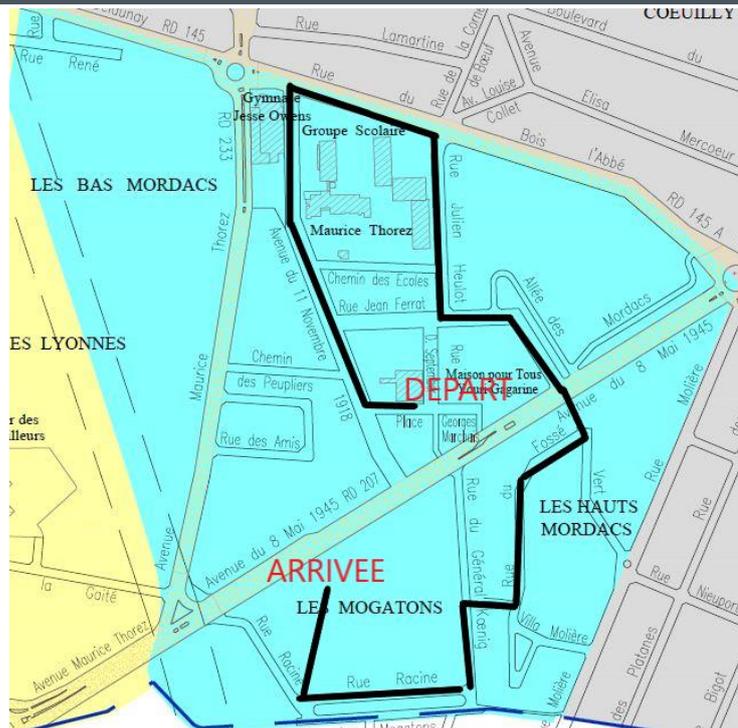
Nous avons besoin des énergies et des compétences de chacun pour mener à bien ce beau projet : habitants, associations, partenaires du quartier...

Ce projet est collectif et participatif, afin de faire vivre votre quartier et de créer du lien !

- **Un premier atelier de travail s'est tenu le 07 novembre dernier au sein de la Maison Pour Tous.** Nous avons réfléchi aux premières grandes lignes de ce carnaval et les avons regroupées en trois axes de travail.

1/ DATE / HORAIRES / CIRCUIT / LIEUX

- **Date : Le 05 avril 2025**
- **Horaires : 14H – 18H**
- **Départ carnaval et point central : Esplanade devant la MPT**
- **Itinéraire :**



Le parcours est sensiblement le même que lors de la précédente édition, rajout du passage dans le secteur « Les hauts Mordacs », isolé par sa situation géographique, afin de créer du lien entre ce secteur et le reste du quartier.

2/ THEME / ANIMATION / RESTAURATION

- **Thème** : Trois idées de thèmes en proposition.
 - **L'amour (fraternité, paix, solidarité)** : Couleur rouge, masque du type vénitien...
 - **Le carnaval des héros (super-héros)** : large possibilité de déguisements, beaucoup d'enfants en ont à la maison.
 - **Carnaval du monde** : Atelier couture, le public pourra venir en tenue traditionnelle.
- **Animation** : Maquillage / Masques / Structures gonflables / Fanfare pour le cortège / élèves O. Messiaen pour animation sur le clos des Mogatons / Sport (démonstration et initiation) / Boxe (voir d'autres sports possibles) / association « les choux du cirque » + animation en fonction du thème à trouver
- **Restauration** : salée (association) et sucrée (food-truck ou service jeunesse)

3/ PARTENAIRES / COMMUNICATION / MOBILISATION

- **Partenaires** : Maison Pour Tous Yuri Gagarine en partenaire principal, les bailleurs, les associations, les commerçants, CLME / CLMO, école Maurice Thorez

- **Communication / mobilisation des habitants** : Les réseaux sociaux de la Ville, porte à porte, article dans le journal de la Ville, affiche à diffuser dans les commerces, écoles, centres de loisirs, équipements publics du quartier, les halls d'immeuble, le conseil d'école Maurice Thorez, la Maison Pour Tous et son conseil de maison.

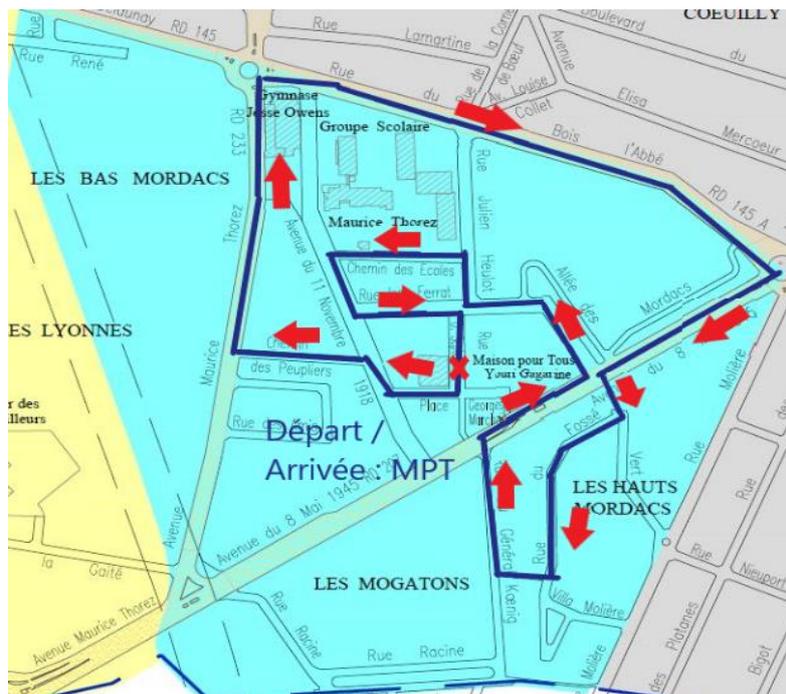
Concernant les thèmes, les personnes présentes lors de ce Conseil de Quartier trouvent plus rassembleur le thème sur l'amour, fraternité ou celui sur le carnaval du monde. Il reste au bureau et personnes nous accompagnant dans l'organisation, à finaliser le choix du thème.

2. Retour des services techniques

- **Pour rappel :**

- Les membres du bureau accompagnés d'habitants ont effectué un arpentage le 30 avril 2024.
- Arpentage qui a permis de remonter des problématiques diverses aux services techniques.
 - Voirie
 - Circulation
 - Propreté
 - Sécurité
- Un suivi est fait entre le service Vie des Quartiers et les services techniques pour tenter de résoudre au plus vite les problématiques mises en avant.

- **Itinéraire de la balade urbaine du 30/04/2024 :**





- **Les réalisations :**

- **Entrée de la résidence du Plateau : Plots anti-stationnement posés à l'entrée de la résidence**
- **Entré Villa Molière/rue Molière : Mise en place d'une ligne jaune afin d'empêcher les stationnements qui gênent la visibilité à la sortie de la Villa Molière (sur la rue Molière)**

- **Autres points en cours dans les services :**

- Avenue du 11 novembre 1918, affaissement de la chaussée au niveau de l'arrêt de bus devant le gymnase
→ **Travaux au premier semestre 2025**
- Reboisement du square Jesse Owens, problématique surtout lors des grosses chaleurs
→ **Prévu par la ville pour le printemps ou automne 2025**
- Square Jesse Owens, barrières fragilisées
→ **Devis en cours auprès du service des bâtiments**
- Rue du fossé vert / Villa Molière
→ **Les services techniques sont en cours de travail sur ce sujet, propositions en début d'année 2025 (pour la mise en sens unique de la rue et le stationnement)**
- Rue René / Voie Sonia Delaunay, présence d'énormément de déchets à côté de la nouvelle résidence
→ **La Ville attendait de connaître le devenir des terrains, propriétés de l'EPA Marne, situées juste à côté. Ces terrains ont été viabilisés et sécurisés, dans l'attente d'un futur projet qui reste à concevoir. Le service Vie Des Quartiers et la direction de l'urbanisme ont donc relancé les services techniques pour procéder au nettoyage du secteur.**

Habitant : Concernant les plots anti-stationnement posés à l'entrée de la résidence du Plateau, il faudrait aussi en mettre sur la sortie de la résidence, plus loin sur l'avenue du 11 novembre.

Réponse Bureau : Nous notons votre remarque et la feront suivre aux services techniques.

Habitant : J'habite la rue Molière, nous vous remercions encore d'être venue nous rencontrer lors de cet aperçage. Les problèmes de stationnement et circulation sont toujours présents, les changements de positionnement des stationnements (en épi) sur le quartier des Mordacs ont eu pour conséquence que les habitants du quartier viennent jusque dans notre secteur de la Villa Molière pour se stationner. Ce matin, j'ai encore dû appeler la police municipale pour faire déplacer une voiture qui m'empêchait de sortir ma



voiture du garage. Il y aurait deux solutions envisageables que j'ai déjà proposées : derrière les jardins des maisons de la rue du Fossé vert (sur l'avenue du 8 mai 1945) il y a une bande de verdure qui pourrait être utilisée pour créer de nouveaux stationnements. La deuxième solution est d'envisager au niveau de notre copropriété de positionner des plots pour interdire l'entrée au secteur (rue du Fossé vert et villa Molière) comme cela a été fait au niveau du hameau Alfred Grévin sur un autre quartier de la commune.

Réponse Bureau : une des problématiques qui influe aussi sur ce problème au sein de votre secteur est le problème de voitures ventouses sur le quartier. Ce problème est présent notamment dans les parkings des résidences, qui obligent les habitants des résidences à se stationner à l'extérieur et ont donc aussi une conséquence sur le problème que vous nous évoquez. Toujours est-il que les services techniques sont au courant de la problématique, ils ont commencé à travailler et à réfléchir dessus, des propositions devraient être faites au premier semestre 2025.

Habitant : Toutes les résidences du quartier sont fermées, seule la résidence du Plateau est toujours ouverte et forcément il y a de grosses problématiques de stationnement, de trafics, insécurité, etc.

Réponse IDF Habitat: une grande réhabilitation sur cette résidence est prévue, avec début des travaux à l'horizon 2026. Les travaux concerneront la sécurisation des espaces, le stationnement avec notamment la prise en compte de ce problème de portail et d'accessibilité à la résidence. La phase de réflexion et étude est terminée et nous en sommes à la phase des appels d'offres. Nous sommes obligés de composer avec aussi la venue d'ALTIVAL (voie de bus réservé pour faciliter l'accès aux futures gares du métro du Grand Paris), qui va passer juste derrière la résidence.

Pour rappel :

Le cadre juridique concernant le stationnement et l'intervention de la Police sur le domaine d'une résidence privée est le suivant : la Ville ne peut retirer des voitures sur le domaine privé appartenant au bailleur, seul le bailleur peut faire la demande à la police nationale. De même, les règles de circulation sont régies par le Maire pour le domaine public et pour le domaine privé ouvert à la circulation publique. Concernant la résidence du Plateau et les problèmes récurrents de sécurité impliquant le stationnement et la circulation, il s'agit d'un domaine privé non ouvert sur une voie de circulation publique. C'est donc au bailleur de définir les règles de circulation au sein de la résidence, le maire ne peut pas prendre un arrêté sur ce domaine.

- **Pour rappel :**

L'application pour smartphone « Mon Champigny » est toujours disponible en téléchargement sur Apple Store ou Google Play store. Dorénavant, pour les personnes n'ayant pas de smartphone ou qui ne maîtrisent pas les applications, il est possible d'accéder aux mêmes fonctionnalités via l'ordinateur « de maison ». Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site de la Ville (<https://www.champignysurmarne.fr/> et de cliquer sur l'icône « Espace citoyens » disponible sur la page d'accueil).

L'application permet d'une part de géolocaliser parfaitement la problématique signalée et de pouvoir envoyer des photos, d'être dans l'instantanéité avec un véritable suivi des demandes déposées. Tout ce qui est signalé par les habitants au cours des balades urbaines ou même lors du conseil de quartier est aussi enregistré dans l'application par les services.



QR code pour télécharger l'application « Mon Champigny »



3. Intervention de Mme Benahmed au sujet de sa délégation « condition animale »

Ce point est présenté par M. Jacqueline BENAHMED, adjointe au Maire en charge de la condition animale

- **Les réalisations :**

- La ville a obtenu la deuxième patte du label « **Ville amie des animaux** ».
- Mise en place au sein des écoles d'un **programme de défense** contre les morsures de chiens.
- **Promenade des Poissons** : des macarons ont été installés pour sensibiliser à la protection des eaux de la Marne. La Marne abrite maintenant 39 espèces de poissons.
- **Guides de Jardinage et Animaux en Ville** : un guide sera bientôt disponible sur le site de la ville

- **Nos amis les bêtes :**

- **Chiens** : rappel des règles de sécurité pour les chiens, notamment la nécessité de les tenir en laisse et de les museler pour certaines catégories. Tous les chiens doivent être identifiés avec une puce ICAD et déclarés en mairie. La non-identification est passible d'une amende. Les propriétaires sont responsables de ramasser les déjections canines. Actuellement, environ 80 totems en ville sont rechargés deux fois par semaine avec des sacs, mais ils sont souvent vidés. Une transition vers la distribution de sacs en mairie est envisagée pour inciter à l'identification des chiens.
- **Chats** : les chats doivent également être identifiés. La France compte environ 11 millions de chats errants, ce qui pose un problème pour la biodiversité. Une campagne de stérilisation des chats errants a été lancée et se poursuivra tout au long de l'année.
- **Hérissons** : espèce protégée en voie de disparition. Des actions sont entreprises pour favoriser leur passage entre les jardins. Il est recommandé de les nourrir avec des croquettes au poulet et des fruits secs.



- **Fourmis** : des invasions de fourmis ont été signalées. Des photos ont été envoyées au Centre national d'entomologie pour analyse.
- **Pigeons** : il est interdit de les nourrir. Des pigeonniers stérilisateurs pourraient être envisagés dans le cadre d'un projet participatif.
- **Moustique-tigre** : la prévention consiste à éviter l'eau stagnante pour empêcher la ponte des œufs.
- **Frelon asiatique** : la destruction des nids est gérée par le territoire. Les frelons asiatiques sont identifiables par leurs pattes jaunes.
- **Renards** : ils font maintenant partie de la faune sauvage habituelle que l'on va rencontrer dans nos villes. Ils ne sont pas dangereux, ils ont peur de l'homme. Il ne faut pas les nourrir, il faut les laisser vivre leur vie. La rage est éradiquée, donc vous n'avez rien à craindre.

4. A vous la parole : Vos questions et propositions pour le quartier

Aucun habitant présent dans le public n'a souhaité prendre la parole.

5. Atelier « sécurité et tranquillité publique »

Cet atelier est présenté par M. Clément DECHAMPS, chargé de mission prévention et tranquillité publique, et est ouvert aux habitants présents souhaitant y participer.

Contexte :

- **Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D) est une instance obligatoire dans les villes de plus de 10.000 habitants** et réunit l'ensemble des acteurs locaux, institutionnels ou non, impliqués en la matière : le Maire et plusieurs élus et services de la Ville, les bailleurs sociaux, la RATP, les associations locales et des représentants de la Préfecture, du Département, de la Police Nationale, de la Justice et de l'Education Nationale, etc.
- Le C.L.S.P.D dispose d'une feuille de route, **la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (S.T.S.P.D)**. Cette stratégie est signée pour un temps donné (4/5 ans selon les communes) et doit aujourd'hui être réécrite **avec un travail préalable obligatoire de diagnostic avec les habitants**.

Mise en place :

Le travail de réflexion se fait autour d'une carte du quartier (et de la ville) et se décompose en deux temps.

1^{er} temps : sur la base de la question « **Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants sont invités à faire part des raisons, des thèmes et des lieux en déficit de sécurité ou, au contraire, ceux qui leur paraissent sûrs.



2^{ème} temps : sur la base de la question « **Comment améliorer la sécurité et la tranquillité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants sont invités à partager leurs idées et propositions.

Les remarques et retours des habitants sont inscrits sur des Post-it et regroupés par thème ou lieux de signalement sur la carte.

6 personnes ont participé à cet atelier qui s'est tenu une fois le déroulé habituel du Conseil de Quartier terminé.

6. EN CONCLUSION

Madame Carpe et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Madame Carpe rappelle que si les participants souhaitent nous rejoindre dans un groupe de travail, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignements distribuées ou contacter par mail le service Vie des Quartiers et Démocratie Participative (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr).